

**GROUPE D'ACTION LOCALE LEADER
« MONTS D'ARDECHE »**

**COMITÉ DE PROGRAMMATION
du 29 septembre 2009 à Jaujac
Relevé de décisions**

Membres présents :

Membres publics :

- PNR des Monts d'Ardèche : Christian MOYERSON, Jean-Daniel BALAYN (suppléant) ;
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale : Régine LEMESRE, Robert ROUX (suppléant) ;
- CLD du Pays de l'Ardèche méridionale : Bernard HUSTACHE ;
- CDRA VALDAC : Dominique ALLAIN ;
- CLD du CDRA VALDAC : Marcel HUDELLOT ;
- Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise : Joël FOURNIER ;
- Communautés de communes : Denise NURY, Monique DOLADILLE ;
- Maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale : Bruno ACH ;
- CRPF : Christophe BARBE.

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 8

Membres privés : 8

- CCI de l'Ardèche méridionale : Alain FEOUGIER ;
- Natura Scop : François AUBERT ;
- Acteurs agricoles : Jean-Claude BALMELLE ;
- Fédération bi-départementale des foyers ruraux et fédération des CIVAM de l'Ardèche : Laurent-Marc MEALLARES ;
- FRAPNA Ardèche : Yan CHAUWIN ;
- Réseau Petite Enfance ACEPP Ardèche Drôme : Laetitia CURE ;
- Site de proximité des Boutières : Didier PICHERAL ;
- Association Fabrique du Pont d'Aleyrac : Bernard MIRABEL.

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Membres excusés :

- PNR des Monts d'Ardèche : Franck BRECHON, Marie-Françoise NEY, Raoul L'HERMINIER, Franck JOUFFRE, Bernard COUEDEL
- Communautés de communes : Roland ROUCAUTE (suppléant), Philippe FAURE ;
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Christian ROUVEURE, Yvan BAUDOIN (suppléant) ;
- Chambre d'Agriculture : Danielle MOUNIER ;
- SCOP Ardelaine : Gérard BARRAS, Béatrice BARRAS (suppléante) ;
- Association AIME : Philippe GROGNET, Marie-Françoise VINET (suppléante) ;
- Fédération bi-départementale des foyers ruraux et fédération des CIVAM de l'Ardèche : Christian BOULONI (suppléant)
- CIDFF Ardèche : Arlette MENU ;
- FRAPNA : Hans MANASSEN ;
- Fédération départementale des Centres Sociaux : Christian DUMORTIER, Anne-Catherine BARTHELON (suppléante).

Représentants invités et techniciens présents :

- DDEA : Jean-Marc JOBERT ;
- Pays de l'Ardèche méridionale : Magali FENOUIL ;
- PNR des Monts d'Ardèche : Elisa JAFFRENNOU, Sandrine BACCONNIER.

Représentants invités et techniciens excusés :



- ASP : Richard DHERBASSY
- Conseil général de l'Ardèche : Jean-Luc PARAT.

La séance débute à 17 h 30.

1) Vérification du quorum :

Bruno ACH remplace Christine Ballu, pour la Maison de l'Emploi et de la formation du Pays de l'Ardèche méridionale, à compter d'aujourd'hui.

Les membres du collège public étant plus nombreux que ceux du collège privé, Bruno ACH, Maison de l'emploi et de la formation du Pays de l'Ardèche méridionale, et Christophe BARBE, Centre régional de la propriété forestière, ne prennent pas part au vote afin que la règle du double quorum soit respectée.

Ainsi, sur les 30 membres que compte le comité de programmation 16 membres, dont 8 membres privés, prennent part au vote.

Le double quorum est donc respecté

2) Approbation des relevés de décision du Comité de programmation du 7 juillet 2009

Un correctif est apporté dans les avis en opportunité et en programmation concernant les dossiers sous maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, M. LHERMINIER, membres du comité de programmation et par ailleurs membre du bureau syndical du Parc naturel régional, ayant également quitté la salle au moment des débats.

3) Prochains Comités de programmation

Comité de programmation	Dates
CP 7	8 décembre 2009 à 17 h 30
CP 8	23 mars 2010 à 17 h 30
CP 9	22 juin 2010 à 17 h 30

- 4) **Validation de l'avenant relatif à l'annexe 1 de la convention (liste des communes constitutives du GAL)** ; il s'agit simplement de rectifier des erreurs de saisies dans cette annexe

5) Présentation de la démarche d'évaluation du programme

Objectif : se doter des outils de pilotage et d'évaluation de la stratégie du GAL

- Une démarche d'évaluation engagée **à l'échelle régionale** pour les 17 GAL (juillet 2009 à janvier 2010)
- Une réflexion engagée **à l'échelle locale** (Parc, Président du GAL, Collectif Ville Campagne, Conseil scientifique du Parc...)
- **Un appel à 1 ou 2 membres volontaires du GAL pour alimenter ces travaux** : rencontre mi-octobre.



6) Avis en programmation sur les opérations présentées

Le Comité de programmation a émis une décision sur les opérations présentées :

Action	Dispositif	Opération	Maître d'ouvrage	Coût total	FEADER alloué	Décision
1 a)	341B	Mai des Métiers d'Art	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	20 000 €	11 000 €	Avis favorable à l'unanimité, sous réserve de l'avis favorable du service instructeur (DDEA). <i>M. BALAYN, membre du comité de programmation et par ailleurs membre du bureau syndical du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, quitte la salle durant les débats.</i>
2 f)	321	Modernisation de l'équipement radiophonique de la radio locale Fréquence 7	Association de Source Sûre	55 931 €	17 745 €	Avis favorable à l'unanimité, sous réserve de l'avis favorable du service instructeur (DDEA).
3 f)	323 E	Points de vues, observatoire des paysages de la vallée de la Drobie	Association Sur le sentier des Lauzes	21 000 €	9 240 €	Avis favorable à l'unanimité, sous réserve de l'avis favorable du service instructeur (DDEA). Une demande est formulée pour que les différents outils (photographies, DVD...) puissent être valorisées sur d'autres supports (par exemple le site internet de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie).

7) Avis en opportunité sur les projets présentés

Le Comité de programmation a émis un avis en opportunité sur chacun des projets ; cet avis en opportunité ne constitue en aucun cas un engagement sur le montant de subvention susceptible d'être alloué au projet. Il est par ailleurs précisé que les aspects purement techniques et financiers (et notamment les règles d'éligibilité) seront traités directement avec l'autorité de gestion (DDEA).

Action	Dispositif	Projet	Maître d'ouvrage	Avis en opportunité
1 a)	313	Etude sur la valorisation et la promotion de la filière caprine	Communauté de communes du Pays	Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs à la structuration et au développement des secteurs d'activités, en lien



			Beaume-Drobie	avec les patrimoines identitaires du territoire (filère caprine). Il participera au développement de l'activité agricole et de l'agritourisme. Avis en opportunité favorable. <i>Mme LEMESRE et M. MOYERSOEN, membres du comité de programmation et par ailleurs élus de la communauté de communes, et M. BALMELLE, membre du comité de programmation et par ailleurs agriculteur du territoire concerné, quittent la salle au moment des débats.</i>
2 b)	321	Temps conviviaux d'information et sensibilisation autour de la petite enfance et de l'enfance	Association La Ribambelle	Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux projets en faveur de la petite enfance et de l'enfance. La fonction d'accompagnement de l'ACEPP est précisée. Avis en opportunité favorable. <i>Mme CURE, membre du comité de programmation et par ailleurs salariée du Réseau Petite Enfance, quitte la salle au moment des débats.</i>
2 d)	312	Développement d'une activité de transformation et de portage de repas	EURL L'Ormeau	Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux projets favorisant le développement de services innovants par leur modalité de mise en œuvre. Le Comité de programmation demande que lors de l'évaluation du projet des éléments tangibles (liste de fournisseurs, factures) attestent de l'approvisionnement en produits locaux. A l'étude de ce dossier, le Comité de programmation décide que des éléments d'analyse économique soient à l'avenir apportés au moment de l'avis en opportunité (tels que étude de faisabilité, bilans financiers, comptes de résultats...). Ce dossier ayant fait l'objet d'un avis favorable de l'ORC Centre Ardèche (bilans et comptes de résultat fournis par le maître d'ouvrage), la faisabilité économique du projet est avérée. Avis en opportunité favorable.
2 d)	321	Accès aux animations intergénérationnelles et familles	Centre Social Rural Intercommunal du Pays de Valgorge	Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux projets favorisant le développement de services innovants par leur modalité de mise en œuvre. Des précisions sont apportées sur certains postes de dépenses. Le Comité de programmation souhaite que le lien avec le territoire et les animations locales soit renforcé (participation aux animations plus que consommation d'activités ; cinéma itinérant plutôt que déplacement à Aubenas). En ce sens, il souhaite également que la dimension intergénérationnelle soit plus présente (animations du territoire accessibles à tous, y compris aux personnes âgées). Enfin, ce projet sur un territoire enclavé, pourrait contribuer à une réflexion autour du transport à la demande et du co-voiturage.



				Avis en opportunité favorable , 1 membre s'abstient.
2 d)	321	Expérimentation de visio-accueils	SIVU des Inforoutes	<p>Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux projets favorisant le développement de services innovants par leur modalité de mise en œuvre.</p> <p>Concernant les centres multimédias qui accueilleront les visio-accueils, une formation des agents sera nécessaire ; par ailleurs, ce nouveau service permettra peut-être de redynamiser ces centres.</p> <p>Le Comité de programmation pointe le caractère expérimental de ce projet ; il veillera toutefois à ce qu'il ne conduise pas à remplacer les permanences des services publics sur l'ensemble du territoire, et notamment qu'il ne conduise pas à marginaliser les territoires les plus isolés. Compte tenu des montants prévisionnels, du caractère expérimental et partenarial de ce projet, le Comité de programmation souhaite que la démarche évaluative soit fortement intégrée au projet et privilégie dans un premier temps un soutien financier pour l'aménagement des 5 sites qui ont déjà candidaté.</p> <p>Ce projet pourra faire l'objet d'échanges d'expériences avec d'autres territoires ayant déjà expérimenté la mise en place de ce type d'outils (Communautés de communes du Cézalier, département du Cantal notamment).</p> <p>La DDEA fait part de la nécessité de croiser ce projet avec le dossier FEDER.</p>
			Communauté de communes	<p>Avis en opportunité favorable pour l'animation générale du projet et pour l'aménagement de locaux sur 5 sites uniquement, 2 membres s'abstiennent.</p> <p><i>Mme LEMESRE et Mme NURY, membres du comité de programmation et par ailleurs élues de communautés de communes concernées, quittent la salle au moment des débats.</i></p>
3 a)	323-E	Documentaire-fiction sur l'histoire des moulinsages	SFD 07 Productions	<p>Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs à la valorisation des patrimoines.</p> <p>Des précisions sont apportées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le soutien financier du Conseil général ; • le lien avec les archives départementales et les chercheurs ; • le lien avec le pôle de Lussas ; • le travail réalisé en ateliers avec le public jeune. <p>Le Comité de programmation souligne l'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de poursuivre le travail engagé par le Parc et ses partenaires sur les moulinsages ; • de proposer une continuité avec Leader+ dans le soutien à des films



				documentaires. Avis en opportunité favorable.
3 c)	323-E	Ouverture d'une résidence d'auteurs axée sur la poésie orale francophone	Association Le Golem	<p>Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux résidences d'artistes en lien avec le patrimoine et les paysages. Des débats ont lieu quant à la prise en charge des salaires sur ce projet. Des précisions sont apportées sur l'enjeu de professionnalisation et de pérennisation de l'association à travers cette résidence d'artistes. Il faudra veiller sur la pérennité de ces emplois ; à ce titre, l'association souhaiterait que la subvention Leader, en fonction des décisions des co-financeurs, puisse être répartie sur deux ans pour avoir vision à moyen terme du financement de ces emplois.</p> <p>Avis en opportunité favorable.</p>
3 c)	323 E	Sur les routes du Parc	Association Fabrique du Pont d'Aleyrac	<p>Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs aux résidences d'artistes en lien avec le patrimoine et les paysages. Un rectificatif est apporté en séance concernant le plan de financement : co-financements pressentis : département : 6000 € ; communes : 1000 € ; auto-financement : 29 445 €.</p> <p>Des précisions sont apportées sur le travail de médiation qui accompagnera ce projet.</p> <p>Avis en opportunité favorable. <i>M. MIRABEL, membre du comité de programmation et par ailleurs Président de l'association Fabrique du Pont d'Aleyrac et Mme NURY, membre du comité de programmation et par ailleurs élue de la communauté de communes, quittent la salle au moment des débats.</i></p>
4 b)	321	Emergence : étude et film documentaire sur les mutations du territoire	Les ateliers du passeur	<p>Ce projet est en adéquation avec les objectifs stratégiques du programme relatifs à une meilleure connaissance des enjeux à l'œuvre en matière de maintien et d'accueil d'actifs.</p> <p>Des membres du Comité de programmation pointent l'intérêt de cette démarche pour mieux comprendre les enjeux et outiller le territoire, bien qu'elle se déroule à une échelle plus restreinte du territoire.</p> <p>Avis en opportunité favorable.</p>

Relevé de décisions adopté le
Christian MOYERSOEN,
Président du GAL

